Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 59 (1995)
Heft: 235-236

Artikel: Les Lettres de Monmartre et l'idéologie normative
Autor: Lodge, Anthony
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399948

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES *LETTRES DE MONTMARTRE* ET L'IDÉOLOGIE NORMATIVE(*)

1.0 INTRODUCTION

Bien que l'existence des *Lettres de Montmartre* publiées 'à Londres' par A.-U. Coustelier en 1750 soit connue depuis longtemps des historiens du français – Nisard (1872: 381-386) en a donné un court résumé et quelques extraits en guise d'illustration – à ce jour personne ne lui a consacré une étude linguistique quelque peu approfondie. Le renouveau d'intérêt qui s'est manifesté au cours des quinze dernières années pour l'histoire des variétés non standard du français (voir Stimm 1980 et Landy-Houillon 1992), et une conscience plus développée du lien entre variation et changement (voir Milroy 1992), ont donné à des documents comme celui-ci une importance accrue. Aussi avons-nous pris le parti de réexaminer ce texte pour voir si, en dépit de son caractère éminemment littéraire, il pourra jeter un jour nouveau sur le 'vernaculaire' parisien du XVIIIe siècle.

Le texte de Coustelier (dont nous abrégerons désormais le titre en *'LM'*) est une pseudo-correspondance qui est presque une parodie des romans épistolaires en vogue à l'époque. En une série de 21 lettres écrites par un naïf fils de meunier à son père, à son curé, à sa fiancée etc., Coustelier nous offre un pastiche très détaillé du 'vernaculaire' parisien. Le contenu narratif des *LM* est léger: le héros (qui porte le nom du paysan stéréotypé 'Jeannot'), abandonne le foyer paternel à Montmartre dans l'espoir de grimper l'échelle sociale à Paris. Il se laisse entraîner dans une série de péripéties malheureuses en ville, ce qui donne lieu à des commentaires politiques et religieux plus ou moins anodins, et finit par rentrer chez son père plus pauvre et peut-être plus sage qu'à son départ. Il est évident que ce qui intéresse notre auteur, c'est moins le contenu des lettres que leur langue.

Le personnage central des *LM* est caractérisé par une grande ignorance des rouages de la société urbaine et par un manque général de cul-

(*) Je tiens à remercier Françoise Gadet *de* ou *des* conseils précieux offerts au cours de la rédaction de cet article.

ture, au sens classique du terme. Cela se remarque surtout dans son maniement de la langue, car Jeannot fait preuve d'une profonde *in*compétence communicative. En mettant les *LM* sous la plume de ce personnage inculte qui écrit tout naïvement comme il parle, l'auteur (Coustelier) se forge un outil pour ridiculiser simultanément les nouveaux venus à l'alphabétisme (voir pp. 55 et 105 des *LM*) – les *néo-lettrés* de Branca et Schneider (1994: 9) – et les locuteurs du parler 'vernaculaire'. En voici un extrait:

> Je vous on promis, Moussieu mon parrain, de vous dire par paroles griffonées sur Lettres queuques choses de mon voyage, j'allons vous les conter tout fin dres comme je les on vûes; j'ons pris la voiture de l'iau; morguié que ceu tarrain est traite! Car voyés vous bian mon parrain, quand je sommes partis du pied du Pont Royal, j'allions ç'atoit eune marveille, le plus biau tems nous accompagnit jusques aux îles, an les nomme comme ça les îles maquerelles: mais palsanguié je n'eumes pas sitôt passé en avant que vela que le Ciel se boutit à nous aclairer comme si je n'eussions vû goute, & à gronder, je ne savons contre qui. Je l'aurions morguié bian tanu quitte de son charivari, & tous ceux-là qui voyagiant aveuc moi itou; je dansîmes comme les milles, j'en avions stapendant si peu d'envie, que je nous recommandîmes tous à tous les Saints du Paradis; tant y a, que le mer, n'est-ce pas, fait vomir? Ma fique alle se fit tout le contraire: J'eumes tretous un trémoussement qui parfumit le baquiau faut sçavoir; mais an ne sent rian quand an a peur de trépasser; je n'ons jamais tant cru bere trop d'iau. (*LM* pp. 21-22)

En faisant *écrire* son protagoniste, Coustelier le fait *parler* en même temps. S'agissait-il pour l'auteur d'évoquer en priorité une langue écrite qui subissait à tout moment l'influence de l'oral, ou une langue orale qui se pliait avec beaucoup de peine aux exigences de la langue écrite? Les deux interprétations peuvent se défendre, mais dans l'analyse qui suit nous avons décidé, à tort ou à raison, d'aborder le texte surtout dans cette deuxième perspective.

2.0 VALEUR LINGUISTIQUE DES *'LM'*

Les sociolinguistes, comme les historiens du français parlé, se méfient à juste titre de documents littéraires comme les *LM*. Loin d'être en présence de textes présentant inconsciemment des données vernaculaires, comme, par exemple, les documents révolutionnaires analysés par Branca et Schneider (1994) et le *Journal* de Ménétra (voir Roche 1982 et Seguin 1992), nous avons affaire ici à des représentations tout à fait volontaires de la langue 'populaire' qui sont à la fois stéréotypées et caricaturales, et qui excluent presque totalement un des traits les plus caractéristiques du langage naturel, la variabilité. Il sera donc hors de question d'aborder naïvement l'étude des *LM* comme s'il s'agissait de données 'authentiques'.

Mais est-ce que ce fait plus qu'évident détruit toute leur valeur en tant que document linguistique?

On se demande en effet si la méfiance exprimée traditionnellement à l'égard de textes comme les *LM* n'a pas été un peu exagérée. La question que l'on a coutume de poser à leur propos est la suivante: 'Dans quelle mesure ces textes sont-ils représentatifs de l'usage «populaire» réel?' On met ainsi en cause la concordance entre une réalité empirique que serait le vernaculaire parisien et des représentations subjectives littéraires qui déforment celle-ci grâce à l'ingérence de finalités artistiques et de stéréotypes conventionnels. Il nous semble que ces réserves reposent elles-mêmes sur des suppositions moins que solides: elles sous-entendent d'abord l'existence objective d'une 'chose' linguistique qu'on peut appeler 'vernaculaire parisien'; ensuite, elles écartent la possibilité que les déformations introduites par des représentations subjectives puissent elles-mêmes nous renseigner sur la nature de ce vernaculaire. Traitons ces deux problèmes séparément.

2.1 *La réification du vernaculaire*

Comme les termes analogues de 'latin vulgaire' et de 'français populaire', le terme 'vernaculaire' est rempli d'ambiguïté. Est-ce qu'il correspond à un style ou à un sociolecte? Pour la plupart des chercheurs, le terme désigne surtout un dialecte non standard associé à un groupe particulier de locuteurs, comme le cockney londonien par exemple. Labov, en revanche, semble privilégier dans sa définition l'axe de variabilité stylistique, car pour lui le terme désigne normalement 'le style auquel le locuteur a recours lorsqu'il prête le moins d'attention à sa façon de parler'. Bell (1984) a montré ce que cette définition a de problématique. Or, il peut exister des variables linguistiques se corrélant uniquement aux catégories sociales (les 'indicateurs' de Labov), comme il doit en exister qui se corrèlent surtout aux situations de communication (les variables dites 'hyperstyle' de Bell). Mais la plupart du temps nous sommes en présence de variables qui se corrèlent à la fois aux catégories sociales *et* aux situations de communication (les 'marqueurs' de Labov): les deux axes de la variation opèrent conjointement et non indépendamment. Les variantes qui sont plus fréquentes dans les situations plus formelles sont en général plus fréquentes aussi dans les groupes sociaux supérieurs, et inversement (voir Finnegan et Biber 1994: 317).

Il est donc fort probable que le terme 'vernaculaire' conservera toujours sa part d'imprécision, mais cette imprécision restera tolérable tant

que nous acceptons que le terme se rapporte, comme celui de 'langue standard', à une idéalisation, une abstraction et non à une réalité objective. Nous rejoignons ici la pensée exprimée il y a une douzaine d'années par Albert Valdman (1982: 226): 'le français populaire et le français standard sont des abstractions idéalisées représentant les pôles d'un continuum linguistique où toute ligne de partage ne pourrait se tracer à partir de critères strictement descriptifs'.

	Français populaire ——	*Français standard*
FACTEURS DÉTERMINANT L'EMPLOI		
Style	Spontané	Soutenu
Moyen d'expression	Oral ————————	Écrit
Classe sociale	Populaire	Bourgeoisie (sic)

Tout comme la notion de langue standard renvoie à un ensemble abstrait de normes, de même le vernaculaire est une abstraction correspondant non à une variété linguistique réelle (une chose) mais à un ensemble de 'normes' auxquelles les comportements langagiers se conforment plus ou moins strictement selon les situations, selon les personnes et selon la structuration sociale du groupe en question. Sur la nature des 'normes' vernaculaires voir Milroy 1992: 8.

Nous allons donc rejeter l'illusion profondément enracinée qu'à l'expression 'vernaculaire parisien' correspond une réalité linguistique objective qui serait un français 'populaire' pur et homogène. Nous allons éviter ainsi une réification du vernaculaire, pour partir plutôt du principe qu'il s'agit d'une idéalisation, d'un ensemble abstrait de 'normes' qui existent avant tout dans les esprits des locuteurs. Que nous soyons en présence, non d'une réalité empirique mais d'un ensemble de 'normes', n'empêche pas celles-ci de jouer un rôle important dans les comportements linguistiques. Pour nous donner une idée de la nature de ces normes, les perceptions subjectives des locuteurs de l'époque ne sont pas à nos yeux une source négligeable. Les *LM* ne nous offriront pas une série de photos de la parole vernaculaire prise 'sur le vif', mais elles nous aideront au moins à identifier les variables clef.

2.2 *Représentations littéraires et significations sociales*

Les discussions que l'on tient d'habitude concernant la valeur linguistique de textes littéraires comme les *LM* rappellent souvent les débats interminables qui opposaient Nominalistes et Réalistes dans les écoles médiévales. Les uns soutenaient que les catégories du langage n'étaient qu'un système conventionnel de 'noms', obéissant à sa propre logique interne et n'ayant aucune référence nécessaire au monde non-linguistique; les seconds prétendaient, au contraire, que les catégories du langage correspondaient directement à des entités réellement existant dans le monde extérieur. Parmi les historiens du français qui se sont penchés sur les textes comme les *LM*, certains se rangent du côté des 'Réalistes' (par exemple, Dauzat 1946: 38), prétendant qu'au moins certains des auteurs, Molière en particulier, cherchaient à représenter d'une manière fidèle des usages linguistiques 'réels'. Mais la majorité, suivant Brunot (*HLF* 10.1: 269), se rangent du côté des 'Nominalistes', soutenant qu'il s'agit de produits artificiels d'une convention littéraire ayant très peu de rapport avec la réalité linguistique observable.

Il est évidemment impossible de suivre la thèse 'réaliste' – nous ne sommes pas en présence de représentations scientifiques de données linguistiques 'authentiques'. La représentation du vernaculaire que nous trouvons dans des textes comme les *LM* est lourdement conditionnée par des facteurs littéraires et conventionnels. Mais cela ne nous oblige pas à adopter la thèse 'nominaliste' qui ferait de la langue de ces textes un pur artifice littéraire planant dans une sphère extra-terrestre coupée de tout contact avec le monde linguistique observable. Le rapport existant entre la représentation du langage 'populaire' que nous trouvons dans ces textes et l'usage réel des Parisiens d'Ancien Régime n'est pas direct, mais il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas de rapport du tout. Nous devons accepter comme point de départ que les *LM* nous offrent une représentation *subjective* du vernaculaire, et qu'une telle représentation peut néanmoins nous fournir des renseignements précieux, surtout d'ordre social.

La taxonomie de Labov (1972) qui distingue entre 'marqueurs', 'indicateurs' et 'stéréotypes' est assez discutable, mais elle a au moins le mérite d'attirer notre attention sur l'importance de la signification *sociale* des variantes sociolinguistiques. Les théoriciens du changement linguistique y concourent en affirmant que 'ce qui importe pour le changement linguistique n'est pas tellement la fonction linguistique d'une unité structurale, mais *les informations sociales portées par ses différentes réalisations*' (voir Bynon 1977: 213). Nous ne pouvons voir dans les *LM* une repré-

sentation réaliste d'une 'chose' qui serait le basilecte parisien du milieu du XVIIIe siècle, mais nous sommes tout de même autorisés à y voir les perceptions d'un observateur versé dans les significations sociales des variables sociolinguistiques en présence. Ces perceptions ne sont pas à nos yeux d'une portée négligeable. Puisqu'il s'agit d'une vision du vernaculaire médiatisée par la subjectivité d'un auteur, au lieu d'escamoter cette subjectivité, il conviendra au contraire d'en faire le point de départ de notre analyse.

2.3 *L'auteur des LM*

Que savons-nous de l'auteur des *LM*? Il s'agit selon toute probabilité d'A.-U. Coustelier: 'libraire, imprimeur et éditeur à Paris, c'est le fils de l'imprimeur du même nom, qui avait édité *La Bibliothèque historique* de P. Lelong. Il publie la belle collection des classiques Barbou. Sous l'anonymat il est auteur de plusieurs romans légers' (Grente *et al.* 1960: 352-3). Coustelier était visiblement un personnage d'une grande culture littéraire, mais il possédait en même temps une bonne connaissance du vernaculaire parisien. Son texte nous donne une large gamme de formes 'populaires' dont l'existence réelle en dehors de cet ouvrage peut être contrôlée: elles sont souvent attestées dans les grammaires et dans les dictionnaires de l'époque; certaines se retrouvent sur les cartes de l'*ALF*; d'autres encore sont toujours présentes dans le français parlé actuel. Le bi-dialectalisme de Coustelier ne doit pas surprendre: dans un Paris où les différentes classes vivaient dans une grande promiscuité et où le vernaculaire était partout, aucun membre du 'beau monde' ne pouvait ignorer la langue du 'peuple'. Il n'en allait évidemment pas de même dans le sens inverse.

Si les variantes vernaculaires apparaissant dans le texte sont indubitablement authentiques, il n'en reste pas moins vrai que Coustelier s'en est servi pour faire, non une représentation objective du parler 'populaire', mais une caricature. Les questions de *sélection* et de *fréquence* des variantes prennent alors une importance cruciale. Quels facteurs ont pu influencer la sélection et la fréquence des formes paraissant dans le texte? Nous pouvons supposer que de fortes pressions commerciales interdisaient à Coustelier de s'éloigner beaucoup de la vision du monde de ses lecteurs, et que par conséquent sa représentation du vernaculaire parisien se trouvait sujette à deux sortes de contraintes: (1) les attentes du public dans le domaine des représentations du vernaculaire, et (2) une conscience grandissante chez son public comme chez lui des normes de la langue standard. Prenons ces contraintes une par une.

(1) *Les représentations traditionnelles du vernaculaire*

L'évocation littéraire du 'patois de Paris' que nous offrent les *LM* est loin d'être la première en ligne: elle s'inscrit dans une longue tradition de textes, remontant au milieu du XVIe siècle, qui ridiculisent les façons de parler non standard de Parisiens (ou de paysans venus des villages situés tout près de la Capitale). Voir à ce propos Rosset (1911) et Lathuillère (1984). Cette tradition comporte parfois des textes purement plaisants (par exemple l'*Epistre au biau fils de Paris* faussement attribuée à Marot, certaines scènes du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, les paysans figurant dans *Don Juan* de Molière (voir Lodge 1991), une bonne partie de la littérature burlesque du XVIIe siècle, les textes 'poissards' du XVIIIe siècle (notamment l'œuvre de Vadé), parfois des écrits polémiques mettant dans la bouche de personnes incultes des critiques (et de temps en temps des éloges) des puissants de l'époque. Les premiers exemples de ce deuxième type de texte se trouvent dans certaines Mazarinades imprimées entre 1649-1652 (voir Moreau (1850-1), Carrier (1982), Jouhaut (1985)), dont la plus intéressante et la plus célèbre est *Les Agréables Conférences* (voir Deloffre 1961). La tradition reste vivace au XVIIIe siècle avec *Les Sarcelades* de Nicolas Jouin (1730) et survit encore à l'époque de la Révolution et même plus tard. C'est probablement dans ce deuxième type qu'il convient de classer les *LM*.

L'étude des textes en 'patois de Paris' que nous venons de passer en revue indique qu'il s'était constitué longtemps avant le milieu du XVIIIe siècle une image littéraire plus ou moins conventionnelle du vernaculaire parisien: certaines prononciations et certains éléments grammaticaux et lexicaux étaient devenus plus ou moins obligatoires dans les représentations de ce dialecte (voir Lodge à paraître). Cela n'a rien d'étonnant: le stéréotypage sociolinguistique joue un rôle central dans les interactions humaines dans toutes les sociétés, non seulement dans celles qui ont une littérature écrite (voir Saville-Troike 1989: 175). Il est donc exclu que Coustelier, en écrivant les *LM*, ait pu échapper à l'influence de représentations traditionnelles, même s'il avait voulu le faire.

Est-ce que les stéréotypes sociolinguistiques sont nécessairement détachés de l'usage 'réel'? Nous pouvons penser qu'ils peuvent s'en éloigner, lorsqu'il s'agit de dialectes rencontrés rarement dans la communauté linguistique en question, donc incontrôlables. Mais lorsqu'il s'agit de représentations du vernaculaire utilisé par la communauté linguistique elle-même, de tels écarts risquent d'être moins fréquents: plus la représentation s'éloigne de l'expérience linguistique générale du public, plus

elle perdra de son potentiel humoristique. On s'attendra normalement à trouver des décalages chronologiques entre des usages réels changeants et des images stéréotypées relativement conservatrices, mais notre étude, mentionnée plus haut, indique que loin de se figer, les représentations littéraires du vernaculaire parisien ont évolué sensiblement entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. Ce ne sera donc pas le principe d'une influence exercée par des stéréotypes sociaux qui ruinera la valeur linguistique de notre texte. Ce serait plutôt une représentation qui dépend d'un nombre trop restreint de variables sociolinguistiques devenues banales. Cette critique s'applique vraisemblablement à bon nombre de textes 'poissards', mais elle s'applique moins aux *LM* qui, comme nous allons le voir, offrent une large gamme de variables, embrassant non seulement les variables très 'saillantes', mais aussi beaucoup d'autres qui occupaient une place moindre dans la conscience sociale.

(2) *L'idéologie normative*

De même que l'auteur ne peut échapper à l'influence de représentations traditionnelles du vernaculaire parisien, de même il est influencé par une conscience grandissante des normes de la langue standard. Le mouvement sociolinguistique qui a le plus marqué la France des XVIIe-XVIIIe siècles a sans doute été la formulation et la diffusion de 'l'idéologie normative' (voir Milroy 1985: 22-23). Cette idéologie, qui se répand au rythme des progrès de l'urbanisation et de l'alphabétisation, comporte un ensemble de croyances prescriptives sur la variation linguistique que nous pouvons résumer ainsi: l'état idéal d'une langue est l'uniformité, ce qui fait que la variation est à déplorer et, dans toute la mesure du possible, à supprimer. Cela entraîne une stricte hiérarchisation des dialectes et des registres en présence: dans l'axe *social*, le seul dialecte (ou sociolecte) légitime est normalement celui des classes supérieures, les autres dialectes se voyant systématiquement dévalorisées; dans l'axe *stylistique* la priorité est accordée à la langue écrite (par rapport à la langue parlée), au discours 'élaboré', 'planifié' (par rapport au discours spontané) et au style formel et impersonnel (par rapport au style familier et intimiste). Le resserrement des normes du 'bon usage' entraîne automatiquement l'exclusion des formes vernaculaires.

Lorsqu'on examine la *sélection* de traits linguistiques attribués à Jeannot dans les *LM*, on s'aperçoit que ceux-ci prennent systématiquement le contre-pied des principes de l''idéologie normative'. Jeannot est un rustique arriéré aucunement atteint par cette idéologie. Il est dénué

non seulement de compétence grammaticale (dans le sens prescriptif du terme), mais encore de compétence 'communicative' (ou de savoir-vivre linguistique). Son écriture rassemble les variantes linguistiques les plus déviantes et les plus stigmatisées, à tous les niveaux d'analyse allant de la phonétique à la pragmatique, en passant par la morphologie, la syntaxe et le lexique. Dans l'axe 'social' il opte systématiquement pour des variantes (phonétiques, morphologiques et lexicales) associées aux classes inférieures; dans l'axe 'stylistique' il viole une bonne partie des conventions de la langue écrite et du discours planifié et formel, se contentant d'un style spontané, décousu et intimiste rappelant sur tous les points la langue orale. Il s'agit donc de 'fautes' à tous les niveaux d'analyse – phonétique (orthographe), grammaire (morphologie et syntaxe), discours (planification des énoncés) et pragmatique (étiquette linguistique).

Nul ne peut prétendre que l'auteur des *LM* nous ait laissé une représentation 'réaliste' du vernaculaire parisien de son époque. Pour emprunter le terme de Valli (1985: 19), il nous a plutôt laissé un 'monstre' accumulant d'une manière caricaturale les formes stigmatisées. Mais ce 'monstre' peut néanmoins nous servir. Si nous abordons la langue de Jeannot en tenant compte des facteurs qui ont conditionné les choix opérés par l'auteur – stéréotypes traditionnels et idéologie normative – le texte nous offre des informations précieuses sur les significations sociales des variantes en question, si importantes quant il s'agit de l'explication des changements linguistiques.

3.0 ANALYSE DU TEXTE

Dans ce qui suit nous allons tenter un classement des formes stigmatisées apparaissant dans le texte. Notre objectif ne sera pas de présenter des listes de spécimens rares ou inattestés ailleurs, mais de dégager une sorte de photographie des formes qui étaient perçues au milieu du XVIIIe siècle comme situées en dehors de la norme prestigieuse.

3.1 PHONÉTIQUE

Les traits stigmatisés attribués au paysan Jeannot sont pour la plupart ceux que les grammairiens de l'époque attribuaient au peuple parisien. Pour évoquer ces prononciations l'auteur se sert d'un système graphique non standard. La comparaison des textes cités plus haut, qui cherchent eux aussi à représenter la prononciation du vernaculaire parisien, montre qu'il ne s'agit pas d'un système graphique personnel que notre auteur

aurait inventé de toutes pièces: l'auteur s'est servi d'une tradition de graphies non standard qui a pu devenir semi-conventionnelle dès le XVIIe siècle (voir Lodge à paraître). Dans la plupart des cas il s'agit de graphies 'phonétiques', mais parfois on est tenté d'y voir des graphies purement visuelles. Les principaux éléments de cette tradition graphique sont les suivants:

	Standard	*Non standard*	*Exemple*
VOYELLES			
(1)	'er'	'ar' (et *vice versa*)	*tarre* (= *terre*)
(2)	'oi'	'oa', 'ai', 'a'	*voarre* (= *verre*)
(3)	'eau'	'iau'	*siau* (= *seau*)
(4)	'ien'	'ian'	*bian* (= *bien*)
(5)	'in'	'ain'	*vain* (= *vin*)
(6)	'o'	'ou' (et *vice versa*)	*estoumac* (= *estomac*)
(7)	'com'	'quem'	*quemencer* (= *commencer*)
(8)	'aign'	'ign'	*arignée* (= *araignée*)
(9)	'ien'	'en'	*ben* (= *bien*)
(10)	'iez'	'iais'	*donneriais* (= *donneriez*)
(11)	'en'	'an'	*prandre* (= *prendre*)
(12)	'un'	'eun'	*preune* (= *prune*)
(13)	'eu'	'aïeu'	*aïëu* (= *eu*)
(14)	'cette'	'ste'	
(15)	'voilà'	'vla'	
(16)	'ai'	'a'	*vrament* (= *vraiment*)
(17)	'e'	'eu'	*cheu* (= *chez*)
(18)	'ui'	'i'	*pis* (= *puis*)
(19)	'o'	'au'	*haume* (= *homme*)
(20)	'un'	'in'	*in* (= *un*)
CONSONNES			
(21)	'nié'	'gné'	*pagné* (= *panier*)
(22)	'ill'	'y'	*batayon* (= *bataillon*)
(23)	'el'	'eu'	*queuque* (= *quelque*)
(24)	'ble' etc.	'be' etc.	*raisonnabe* (= *raisonnable*)
(25)	'r'	'z' et (*vice versa*)	*Masia* (= *Maria*)
(26)	'rl'	'll'	*paller* (= *parler*)
(27)	'r' final effacé		*cueillié* (= *cuiller*)
(28)	'ch'	'j'	*ajetter* (= *acheter*)
(29)	'f' final effacé		*cer* (= *cerf*)
(30)	réduction de groupes consonantiques		*ostination* (*obstination*)
(31)	'ique'	'icle'	*musicle* (= *musique*)
(32)	effacement de 'h' aspiré		*l'aut* (= *le haut*)
(33)	'di'	'gui'	*Guieu* (= *Dieu*)
(34)	'ti'	'qui'	*méquier* (= *métier*)

Notre auteur, comme ses prédécesseurs, n'adopte pas ce système en bloc. Nous pouvons supposer qu'il n'utilise que les graphies évoquant des prononciations senties à l'époque où il écrivait comme particulièrement vulgaires. Voici la liste de celles dont il se sert, numérotées d'après la liste précédente, avec à côté de chaque exemple la page du texte où il apparaît pour la première fois. Le lecteur trouvera également des exemples de commentaires émis par la tradition grammaticale.

(1) /ɛr/ → /ar/

anvars 74, *cartain* 29, *devargondée* 35, *impartinente* 73, *parfide* 13, *parfidie* 73, *Piarre/Piarrot* 5, *renfarmés* 6, *sarvelle* 7, etc.

Voir Thurot I. 18-19: Estienne (1582): 'Plebs ... praesertim Parisina hanc literam *a* pro *e* in multis vocibus pronuntiat, dicens *Piarre* ...*guarre* ... at vero aulici ... *caterrhe* pronuntiant.' (Voir aussi Rosset (1911: 84-8) et Joseph (1987: 135 et 148-9))

(2) Distribution de /ɛ/, /wɛ/, /wa/

'oi/oy': *endroit* 39, *droite* 39, *scavoir* 40, *troisième* 35, *croyons* 45, etc.

'ai/ay': *dait* 31, *crayons* 41, *crayance* 96, *parraise* 59, *paraissien* 42, *faisais* 76, *dirais* 80, *defendais* 80.

'e': *dret* 14, *dres* 22, *bere* 23.

'oa/oua': *avoar* 3, *voar* 9, *troas* 25.

Voir Thurot I. 356-9, 362, 375, 394, 411-13: Bèze (1584): 'pour *voirre* ou, comme d'autres l'écrivent, *verre*, on prononce vulgairement à Paris et on écrit très mal *voarre*.' (Voir aussi Rosset (1911: 198-9, 207-8) et Joseph (1987: 136-7, 150-1))

(3) /o/ — /jo/

viaux 4, *biaux* 6, *chapiau* 64, *coutiau* 13, *biautés* 14, *biau* 14, *nouviau* 17, *iau* 22, *baquiau* 23, *biaucoup* 24, *châtiau* 49, *godeluriau* 65, *huriau* 43, *sarviau* 58, *morciau* 60, *affiquiaux* 98, *piau* 102.

Voir Thurot I. 439-40: Péletier (1549): les 'Parisiens ... au lieu d'*un séau d'éau* diset *un sio d'io*.' (Voir aussi Rosset (1911: 204-6))

(4) /jẽ/ — /jã/

rian 20, *bian* 5, *viant* 5, *vians* 103, *tiant* 61, *conviant* 64, *tianne* 65, *viandroit* 71, *vians* 74, *chrequian* 82, *paroissian* 84, *consciance* 87, *tianra* 91, *devianrons* 10, *mianne* 15, *souvianrons* 20.

Voir Thurot II. 438, and 462: Tabourot (1587): 'les Parisiens prononcent ... un *a* au lieu d'un *e*, surtout quand il suit un *i*'; '*ient* est de molle prononciation...' (Voir aussi Rosset (1911: 166-8))

(6) Distribution de /o/, /u/

proumener 4.

Voir Thurot I; 254: Dumas (1733): 'on trouve des Parisiens qui disent *norir* pour *nourir*.' (Voir aussi Rosset (1911: 69-83) et Joseph (1987: 135-6 and 149))

(8) /aj/ → /i/

monsigneur 20, *signeur* 79. [cp. *chiveux* = *cheveux* 62]

Voir Thurot I.17 and 350: Ménage (1672): 'Le peuple de Paris dit *arignée*. Il faut dire *araignée*.' (Voir aussi Rosset (1911: 158-9))

(10) Ouverture du /e/ de la 5e personne

pouviais 18.

Voir Thurot I.471-2: Meigret (1542): 'l'offènce qe vous fèt en l'oie la prononciation du menu peuple de Paris de l'*è* ouvert pour l'*e* clous: dizans *vous diriês, fraperiês, doneriês,* pour *diriez*, etc.'

(11) Ouverture de /ẽ/ → /ã/

mantir 5, *santons* 14, *dantelle* 55, *anquié* 25, *anvers* 43, *panseie* 33, *annui* 40, *ravarance* 43, *présance* 55, *avanture* 55, *potance* 59, *commancîmes* 62, *impartinante* 74, *landemain* 76, *consciance* 87. Cf. Sylvius (1531): '*Chi ens* non *ce ans* cum Parrhisiensium insignibus.'

Nous trouvons d'autres exemples de cette ouverture vocalique avec la voyelle orale correspondante, souvent lorsque celle-ci est suivie d'une consonne nasale: *banitier* 102, *banite* 102, *damene* 14, *danicher* 5, *granouilles* 27, *tamoignage* 15, *tanir* 10, *vanir* 66, mais devant d'autres consonnes aussi: *aclairer* 22, *acrit* 17, *acriture* 21, *aducation* 6, *aglise* 31, *aternité* 91, *availle* 89, *avangile* 7, *axemple* 46, *dacliner* 72, *raciter* 21, *rason* 91, *rachigner* 38, *ratourner* 21, *ravarance* 33, *sacret* 13. (Voir Rosset (1911: 89-90))

(12) Alternance /y/ – /œ/

forteune 9, *eune* 18, *preunes* 59.

Voir Thurot I.453, 515, II.547: Richelet (1680): 'le petit peuple de Paris dit *abruver*, mais les gens du beau monde prononcent et écrivent *abreuver*.' (Voir aussi Rosset (1911: 177))

Nous trouvons une alternance analogue /i/ –> /e/ dans les exemples suivants: *poitrene* 10, *Catherene* 30, *epenes* 34, *chagrene* 39.

(14) Réduction de 'cette' à 'ste'

aste (fin) 9 etc.

(15) Réduction 'voilà' à 'vla'

velà 58 et *passim.* Voir Rosset (1911: 218)

(17) Alternance /e/ – /œ/

aveuc 6 et *passim, cheux* 72 et *passim, ceux* (= *ces*) 5 et *passim, ceu* (= *ce*) 10, *queu* (= *que*) 8, *cheumin* (= *chemin*) 35. Voir Rosset (1911: 189)

(18) Réduction de /ɥi/ à /i/

pis 4 etc., *depis* 8, etc., *pisque* 52 etc., *ensite* 63, *site* 108, *sis* 3 etc., *nit* 6, *cely* 6 etc., *ly* 6 etc., *aujourd-hy* 96.

(19) Ouverture de /o/ à / /

haume 41, *baune* 109, *chauses* 37, *caume* 41, *saumes* 96.

(21) /nj/ + voyelle — /ɲ/

gnia 54, *magniere* 6, *meugniés* 11, *grifognons* 101. [Voir aussi *moigneaux* 5, *poigniée* 34].

Voir Thurot II.310, 321, 347: Hindret (1687): 'quelques uns peuvent prononcer notre *gna, gne, gno, gnu,* et disent *nia, nie, nio.*' Il reproche à 'la petite bourgeoisie de Paris' le défaut inverse de dire *un pagné, un jardigné*, pour dire *un panier, un jardinier.*' (Voir aussi Rosset (1911: 316-20))

(22) /ʎ/ → /j/

Varsaies 25, *bouteie* 47, *paie* 109, *mangeaie* 48, *épousaies* 73, *aieurs* 90.

Voir Thurot II.267, 298, 299: Hindret (1687): dans 'la petite bourgeoisie de Paris', on trouve 'beaucoup de gens ... qui pour dire *bataillon, postillon, bouteille, mouillé, bouillon* et autres mots où il entre des *i* accompagnez de deux *ll* mouillées, disent *batayon, postiyon, boutaiye, bouyon.*' (Voir aussi Rosset (1911: 211-3, 320-3))

(23) Traitement de /l/ antéconsonantique

queuque 4 et *passim, queu* (= *quel*) 28.

Voir Thurot II.263: Richelet (1680): '(*kécun* et *kéque*) tous les Parisiens qui parlent bien les prononcent [en faisant sentir la lettre *l*]'. (Voir aussi Rosset (1911: 309-10))

(24) Élision de /l/, /r/ post-consonantique avant schwa final

aute 15 et *passim, miraque* 10, *note* 20, *patenote* 30, *quate* 18, *vote* 3 et *passim.*

Voir Thurot II.281-2: Richelet (1680): 'le petit peuple de Paris dit *marbe*, mais toute la cour et tous ceux qui parlent bien disent et écrivent *marbre.*' (Voir aussi Rosset (1911: 137-9))

(27) Élision de /r/ post-vocalique

procureu 3, *messieux* 9.

Voir Thurot I.198, 270, II.5, 150, 171: Duez (1639): 'le petit peuple de Paris prononce *cueillié* ... Les honnestes bourgeois y disent *cueillère* ... Nous disons *cueillèr* en Anjou: et cette prononciation est la véritable.' (Voir aussi Rosset (1911: 260-75))

(30) Réduction de groupes consonantiques

leture 4.

Voir Thurot II.369: Richelet (1680): 'le peuple de Paris dit *ostination*, mais les honnêtes gens disent et écrivent *obstination* et il n'y a point à balancer là-dessus, il faut parler comme les honnêtes gens, il faut dire *obstiner.*'

(31) ique → icle

Dans les *LM* nous trouvons le phénomène inverse: *miraque* 10. Voir (22) ci-dessus.

(Voir Thurot II.268: Tabourot (1587): 'les Parisiens prononcent les noms terminez en *ique* par *icle*: comme pour *boutique* ils dient *bouticle*, pour *musique musicle.*' (Voir aussi Rosset (1911: 312-5))

(33) Palatalisation de /dj/ + voyelle

Guieu (et *aguieu*) 8 et *passim, palsanguienne* 5 etc., *morguié* 5 etc.

(34) Palatalisation de /tj/ + voyelle

chrequien 27, *baquiau* 23, *amiquié* 7, *anquié* 25, *mataquié* (= *maltôtier*) 10.

Aucune de ces formes ne surprendra les érudits qui connaissent les textes 'parisiens' des XVIe-XVIIIe siècles. Ce qui intéresse dans ce dépouillement c'est le tri opéré par notre auteur parmi la gamme des graphies non standard que la tradition mettait à sa disposition. Il n'est pas le même que celui fait par Jouin dans ses *Sarcelades*. Nous pouvons supposer que Coustelier a retenu celles qui retenaient à son époque la plus forte valeur stigmatisante.

3.2 GRAMMAIRE

3.2.1 MORPHOLOGIE

(1) *Troisième personne du pluriel accentuée sur la finale*

Ces formes sont attestées avec une grande fréquence dans le texte sous les graphies *-iaint, -iant,* et *-aint*. Elles touchent parfois le conditionnel, par ex.

auriaint 4, *fairiaint* 44, *auraint* 15, *scauraint* 34;

plus souvent l'imparfait de l'indicatif, par ex.

aviaint 4, *moisissiaint* 6, *étiaint* 6, *voyagiant* 22, *atiant* 41;

passiaiant 20, *voyaint* 4, *croyaint* 7,

mais surtout le présent, par ex.

donniaint 66, *mariaint* 66, *valiaint* 74, *etaint* 75, *etiaint* 89, *passiaint* 20, *viviant* 37, *changiant* 72, *voyaint* 4, *croyaint* 7, *vivaint* 8, *aimaint* 11, *plaisaint* 25, *emportaint* 38.

Pour une optique diachronique sur ces formes voir Pope 1952: 395 et 496. Leur distribution géographique a été discutée par Wüest 1985. (Voir aussi Rosset (1911: 385-6))

(2) *Terminaisons du passé simple en -i-.*

Le passé simple se conjugue toujours en *-i-*, par ex.

1e-2e *rencontris* 72, *entris* 75, *faisis* 75, *allis* 74;

3e *allit* 103, *disit* 62, *venit* 7, *boutit* 24, *demandit* 38, *menit* 75;

4e *demandimes* 24; *dansîmes* 23; *recommandîmes* 23; *arrivîmes* 24;

5e *disites* 91; *sarmonites* 91;

6e *assommirent* 75; *boutirent* 60; *commencirent* 60.

Ces formes, apparemment très répandues dans le vocabulaire parisien, ont été condamnées assez tôt par les grammairiens. Elles sont ridiculisées dans une Épi-

gramme faussement attribuée à Jean Marot et intitulée *Sur Quelques Mauvaises Manières de parler*:

Collin s'en allit au Lendit,
Où n'achetit ni ne vendit,
Mais seulement, à ce qu'on dict,
Derobit une jument noire.
La raison qu'on ne le penda
Fut que soudain il responda
Que jamais aultre il n'entenda
Sinon que de la mener boire.
(C. Marot, éd. Garnier-Flammarion)

Voir Pope 1952: 375, Fouché 1967: § 129, Brunot *HLF* 2: 326-8, Rosset (1911: 388).

(3) *Formes verbales archaïques:*

Ici nous pouvons citer certaines formes du présent de l'indicatif: *fons* (= *faisons*) 18; *ons* (= *avons*) 18; *beuvons* (= *buvons*) 84, mais il s'agit surtout de formes du futur et du conditionnel: *donrons* 15, *dorrons* 89, *vorroions* 51, *vourrons* 65, *vourrés* 66, *vourrions* 79, *voirrons* 86, *prenra* 86, *prenrons* 88.

(4) *Participes présents en [j]*

Par ex. *chantiaint* 26, *mangiant* 27, *defaisiant* 103.

Voir Pope 1952: 358-9.

(5) *Emploi de -ons pour la première personne du singulier*

A la première personne du singulier le scripteur emploie la terminaison en *-ons* 243 fois contre 66 fois la terminaison canonique. Parmi ces 66 cas une bonne partie concerne le verbe *être* sous la forme *je sis.* Voir Pope 1952: 40, 44 et Rosset 1911: 385.

(6) *Formes du pronom personnel*

En dehors de certaines contractions (*tu* + voyelle se réduit normalement à *t'*: 59, 72, 73, 80; *lui* se réduit normalement à *ly*), nous trouvons deux formes pronominales archaïques: *on* > *an*: 20 fois contre *on* 3 fois (voir Pope 1952: 182), et *alle(s)*: 47 fois contre *elle* 1 fois (voir Wüest 1985: 248).

(7) *Démonstratifs*

ste: *cette* 66, 70, 77, etc.
stela: *ce* (pron.) 59
stelle-là: *celle-là* 101
stici: *celui-ci* 8, 41, 63, etc.
stila: *cela, celui-là* 25, 27, 28, etc.
Voir Rosset (1911: 383-4).

Jusqu'ici nous avons pu voir comment notre scripteur opte systématiquement pour des variantes phonétiques et morphologiques associées aux classes inférieures (cp. Dubuisson et Simoni-Aurembou 1991 à 640). Dans ce qui suit nous allons voir à quel point il transgresse les principes de l'idéologie normative dans l'axe 'stylistique' de la variation.

3.2.2 SYNTAXE

Inexpérimenté dans le maniement de la langue écrite, notre scripteur emploie des formes syntaxiques qui sont fort proches de celles de la langue parlée.

(1) *Dislocations*

– **la pauvre femme** alle atoit apprise à être humaine aveuc sa mere (29-30)

– **la pauvre femme**, comme si alle étoit encore toute grouillant; alle en a bon besoin (38)

– **ma pauvre mere** (**la bonne femme** alle aimoit un tantinet à teter) alle me disoit toujours... (48)

– Oh! pour stila je les aimons **ces Charges** (49)

– alle est d'eune furieuse construction **ste femme-là** (53)

– ça n'étiaint pas des preunes **ça** (59)

– & **Javote la Rousse**, alle va donc dret aux épousaies aveuc ... (73)

– ils faisiaint vîte forteune **ces gens du Roy** (74)

– ça n'auroit pas été barguignage **ça** (92)

– Mais **la Justice de ceu pays**, fi donc, qu'alle est trigode, alle prends tout de travars (108).

(2) *Parataxe et coordination*

Bien que les phrases complexes ne soient pas totalement absentes, nous sommes la plupart du temps en présence de phrases simples qui sont soit juxtaposées parataxiquement, soit reliées par *& (pis)*. Voir à ce propos Branca et Schneider 1994: 138-9. Dans l'exemple suivant les soulignés indiquent les jonctures entre les phrases:

> – si vous aviés vû mon parrain, comme ils l'avaint affiqué *eune* bonne Dame là, eune brave chrequienne qui faisit du plaisir au monde, *ils* l'aviaint boutée comme ça sauf votre respect sur un âne, mon parrain, la face tournée vers la queue, un grand chapiau de paie sur la tête, *&* ils ly aviant comme ça griffoné sur la poitrene queuques lettres qui disiaient *maquarelle publique*, *&* ils l'aviaint pourmenée en sarimonie, *& pis* vous ly ont fiché sur l'échine le poinçon de Paris; (pp. 108-9)

L'auteur n'hésite pas à attribuer à son protagoniste des structures syntaxiques extrêmement problématiques selon les règles de la langue écrite, celui-ci n'ayant pas appris à normer son discours en phrases:

> – Car voyés vous bian mon parrain, quand je sommes partis du pied du Pont Royal, j'allions ç'atoit eune marveille, le plus biau tems nous accompagnit jusques aux îles, an les nomme comme ça les îles maquerelles (p. 21).

(3) *Autres tournures syntaxiques*

En dehors de deux cas de l'emploi du passé surcomposé (pp. 4 et 93), et deux cas (sans intérêt) de la négation sans *ne* (pp. 38 et 40), nous pouvons noter l'absence assez fréquente de *il* impersonnel (avec *falloir*, 24, 54, 67, 109, 110, *suffire*, 93 et *m'est avis que*, 24, 86, 86). Le pronom personnel sujet est omis dans l'expression archaïque *n'en fairas* (p. 103). Jeannot emploie souvent *comme* pour *comment*:

> Guieu sçait comme (pp. 24, 49, 72, etc.),
> Je voirrons comme la bonne Dame s i prenra ... (p. 86),
> si vous aviés vû ... comme ils aviaint affiqué eune bonne Dame là (p. 108).

3.3 DISCOURS

Une des différences les plus fondamentales entre le discours oral et le discours écrit c'est le caractère spontané et interactif du premier en face de la plus stricte planification du second. Cela se manifeste dans notre texte d'une part par l'emploi fréquent de phrases interrogatives et de discours direct, d'autre part par la spontanéité et l'absence de planification.

3.3.1 *Discours direct*

Les conditions dans lesquelles se déroule la communication écrite interdisent normalement une véritable interaction avec le destinaire. Le discours écrit est pour l'essentiel un monologue. La communication orale en revanche suppose normalement une interaction permanente comportant un discours direct et de nombreuses interrogations:

- N'est-il pas vrai, mon parrain? (p. 6)
- & pis ne sis-je pas itou de chair & d'os comme eux? (p. 10)
- est-ce que nous ne nous ravoirons plus? (p. 13)
- ne pourriés-vous pas faire pendre ce drole...? (p. 19), etc.

Le 'scripteur' emploie rarement le style indirect qui entraîne une subordination. Il fait la plupart du temps des citations en style direct se servant d'incises qui sont souvent elles-mêmes rejetées par la norme prestigieuse:

- ce fait-il (30, 30)
- ce me suis-je fait (109)
- ç a-t alle fait (81, 81)
- ce ly ai-je fait (81, 110)
- qu'il disit (102)
- ce ly fis-je (72, 103)
- ce m'a-t'il fait (110)
- ce ly ons fait (92)
- ce ly dit-alle (61)
- ce lui ai-je dit (110)

3.3.2 *Absence de planification*

(1) *Reprises:*

– je sis parti tout doucement, tout doucement là, aste fin que ... (p. 9).

– Vous êtes un bon haume, un honnête haume vous, Moussieu mon parrain (p. 108).

– si vous aviés vû mon parrain comme ils aviaint affiqué eune bonne Dame là, eune brave chrequienne qui faisit du plaisir au monde (p. 109).

(2) *Constructions pléonastiques:*

– du devoir que je devons (p. 3)

– si l'an voulait savoir apprendre queuque chose (p. 4)

– mon pere Piarre aura été bian étonné d'un grand étonnement (p. 5)

– j'allons aller me coucher (pp. 8, 15, 92)

– tout le tems que je vous aimerons toute ma vie (p. 16)

– si ... le Paradis est plus biau que ce qui est biau, il doit être bien biau (25)

– je sis bian fâché de ce que vous êtes itou fâché du trépassement de ma mere (p. 32)

– qui ne sçavons rien sçavoir (p. 40)

– maugré la valisance de vote mérite (p. 41)

– pisque vous n'avés plus de souvenance du trépassement de ma mere qui n'est plus en vie (pp. 52-3)

– je fumes surpris d'une grande surprise (p. 72)

– j'ons eu le hasard de rencontrer par rencontre une honnête Dame (p. 80)

– j'ons fait semblant de sembler être de son avis (p. 83)

– stelle-là dont je grifognons la guiablerie a été si guiablement enguiablé par... (p. 101).

(3) *Interruption de la séquence 'logique'*

Pour des raisons relevant de la pragmatique notre 'auteur' interrompt très fréquemment le déroulement de ses phrases en intercalant des éléments servant soit à le rapprocher de son lecteur/auditeur, soit à exprimer un commentaire affectif.

(a) *Rapprochement avec le lecteur/auditeur*

– vocatifs: Moussieu mon pere (p. 12),
voyés Moussieu mon parrain (p. 17),
tenés Mamselle (p. 14) etc.

– formules de politesse: ils l'aviaint boutée comme ça *sauf vote respect* sur un âne, mon parrain, la face tournée vers la queue, un grand chapiau de paie sur la tête... (p. 109)

– expressions interrogatives: Morguié vous ne fairiés pas du mal, *n'est-ce pas* aux gens qui faisiaint du bian. (p. 108)

(b) *Commentaires affectifs*

Ceci se fait surtout à l'aide de jurons intercalés très fréquemment dans le discours. Par exemple,

– vela-t'il pas qu'un Moussieu de grande conséquence, *la peste un Fripier, Marguillier de sa Parraise de Paris. Morguié ça n'étiaint pas des preunes ça*, se boutit à regarder le Ciel là tout comme s'il ne l'avoit jamais vû. (pp. 58-9)

– Vous sariés *morguié* fâché de faire du mal à un poulet. (p. 108)

– *ma fique* jamais ane ne s'est,..., trouvé en si baune compagnie. (p. 109)

– je l'aurions *morguié* tant recurée que je l'aurions fait nette comme une parle itou. (p. 110)

Ceci se fait aussi avec certains marqueurs de discours comme *pour stila, comma ça*:

– Oh! *pour stila* vous êtes bian doux comme un mouton. (p. 108)

Voir aussi pp. 25, 27, 29, etc.

– & ils ly aviaint *comme ça* griffone sur la poitrene queuques lettres qui disiaint *maquarelle publique*, (p. 109)

– J'ons demande *comme ça* ce que l'on alloit faire a ste criature, (p. 110)

Voir aussi pp. 7, 8, 14, etc.

On constate tout au long du texte l'emploi de marqueurs de discours dévalorisés: *tantia que, itout, da, vela-t'il pas que.*

3.4 PRAGMATIQUE

Lorsque nous contemplons l'idéologie normative sur le plan de la pragmatique, nous pouvons discerner trois tendances caractéristiques: (1) elle privilégie des formes d'expression ayant fait l'objet de choix réfléchis en face d'expressions banales ou locutions toutes faites; (2) elle privilégie les actes langagiers ayant pour but la transmission de messages à forte valeur proportionnelle au détriment de ceux dont la fonction première serait l'entretien de relations affectives entre les locuteurs en présence; (3) elle préconise un code d'étiquette linguistique érigeant entre les locuteurs des barrières de distance et de formalité. Dans la conversation familière ces tendances sont généralement inversées, et c'est ce que nous trouvons dans notre texte.

3.4.1 *Choix lexicaux réfléchis v. banalités*

L'idéologie normative, produit avant tout du siècle des Lumières et du culte de la Raison, préconise des choix lexicaux délibérés parmi un vocabulaire personnel étendu, condamnant hautement les proverbes, les clichés et les locutions toutes faites comme des lieux de paresse et d'inertie. Comme on s'y attendrait, Jeannot fait tout le contraire.

Dès qu'il aborde un mot quelque peu savant, il l'estropie de manière ridicule: *abolution* = *absolution* (p. 92), *Consomption* = *Assomption* (p. 91), *diracton* = *direction* (p. 6), *infection* = *affection* (pp. 4, 13, 63, etc.), *restruction* + *restitution* (p. 11). Loin de participer au progrès intellectuel de son époque, sa culture reste obstinément ancrée dans le passé. Ses réactions devant les expériences nouvelles sont régies par de vieilles recettes contenues dans les adages et proverbes fortement condamnés par la rhétorique du XVIIIe siècle (voir Obelkevitch 1987: 58-60).

Faut avoir des amis au Ciel & l'enfer itou 39
Parlés-moi d'un âne qui fait son labourage tout seul 57
contentement passe richesse 54
jamais bon cocq ne fut gras 57
Rian de ce qui entre dans le corps en fait mal à l'ame 84 (Matthieu XV.11)
Autant vaut un diable dans le ménage qu'une femme qui a de l'envie dans le cœur 53
comme il te fait fais ly 11 (Luc VI.31)
plus fin que moi n'est pas bête 6, 106
si ça vous cuit, vous n'aurés... qu'à vous le lecher 35
n'en est plus malade que cely qui en meurt 63
en mangeant l'appetit vient 50
fait bon mantir qui viant de loin 4
belle montre peu de rapport 46
pis de race le chien chasse 29
gnia pas de plus embarrassé que stila qui tiaint la queue de la poële 54
la sarvelle est malade quand le ventre gronde 48
an n'est pas d'abord vieux 80
qui ne voit pas plus long que son nès a la visiare bian courte 4

Au lieu de rapporter ses expériences d'une manière délibérée et réfléchie, Jeannot a constamment recours à des comparaisons banales:

ils couriaint tous vars alles *comme apres un biar* 93
vous êtes devenue *jeaune comme un coin* 96
l'argent me rend *doux comme un mouton* 67
je sis *dret comme un I* vote fillau 52, 106
mon cœur se tremousse & le reste itou *dret comme la fiavre* 14
vous auriès ouvart la bouche *grande comme un four* 56

il va toujours son train *comme les mille Guiables* 14, cf. 101
alles commencirent à dégouaiser *jaser comme des pies borgnes* 60
je dansîmes *comme les (cent) milles* 23, 58, 84
alle aime ça *comme les pauvres aimaint la soupe* 19
être humaine ... *comme quatre* 30, 49
un bon jour que je vous souhaitons *aussi long que la Trinité* 36
pleurer *comme des viaux* 4

3.4.2 *Rationnalité v. affectivité*

L'idéologie normative privilégie la communication claire et objective de messages à haute valeur proportionnelle au détriment d'actes langagiers servant surtout à extérioriser l'état affectif du locuteur. C'est ce qui a motivé la propagation au XVIIIe siècle du mythe de la clarté et de la logique inhérentes à la langue française sous des slogans tels 'ce qui n'est pas clair n'est pas français' (Rivarol 1784: 112-3). En contraste, le caractère affectif de la langue des *LM* s'accuse dans les nombreuses interjections et expressions exclamatives qui parsèment le texte, par ex.

– fi donc qu'alle est trigode (p. 108)

– mon Guieu, qu'il y avoit des yeux qui regardiaient cette procession! (p. 110)

Il se manifeste aussi dans l'emploi affectif de mots servant à réduire la dignité des choses ou actions désignées. Par ex.

drolle (= garçon) (p. 12), *fredenes* (= activités) (p. 90), *grifonner* (= écrire) (p. 9), *jaser* (= parler) (p. 42), *parloter* (= converser) (p. 38), *taudis* (= maison) (p. 77).

Loin d'avoir recours à des expressions 'intellectuelles' et abstraites, le 'scripteur' utilise constamment des métaphores concrètes:

qui a roti son ballet sans broche 106
si le bat vous mouille 31
avoir une broche au cul 17
bailler un chapiaux 64
se tenir à la courpière 53
maugré vos dents 12
et de toute l'épisserie 81
que l'an m'y fesse 24
bouter le feu aux étoupes 62
pour ravenir à mes fluttes 48
avoir la galle aux dents 87
graisser ses bottes 92
retenir un itout 69
une gloire qui jeune 46
trouver les moigniaux danichés de sa cachote 5, (voir aussi 7).
an n'en trouve pas dans le pas d'un cheval 106
pecher dans l'iau trouble 75

le planché des vaches 24
avoir sur la poitrene 10
du poivre & du girofle itou 81
pas pour des preunes 75
rat de cave 29
il vous plantera là pour raverdir 34
faire sauter le fossé 34
taper de l'œil 8

3.4.3 *Règles de politesse*

L'idéologie normative telle qu'elle se dégageait en France au XVIIIe siècle s'inscrivait dans un mouvement plus général d'urbanisation d'une culture jusqu'alors principalement rurale. C'est justement vers cette époque que le mot *urbanité* prend son acception moderne. Cela a entraîné une formalisation des rapports sociaux à travers un système de règles conventionnelles d'étiquette et de politesse. Tard venu à l'alphabétisme, Jeannot est très loin de maîtriser les conventions de la communication épistolaire. Son langage s'arrête à la reproduction de certaines formules d'ouverture ou de fermeture prises dans les manuels de l'époque (Cp. Branca et Schneider 1994: 137-9).

A un niveau plus général, si nous contemplons le comportement linguistique de Jeannot sous l'angle d'une théorie de la politesse comme celle proposée par Brown & Levinson (1987), nous constatons tout de suite son incapacité totale de 'préserver la face' de ses interlocuteurs, en ayant recours à la 'politesse négative'. Cela se voit d'une manière très frappante lorsqu'il s'agit de ménager les sensibilités de ses correspondants en des affaires aussi délicates que la mort d'une mère et la rupture de fiançailles:

> – Moussieu mon père, j'apprenons la douleur que Jeanne vote femme & ma mère itou a fait la sotise d'aller faire à la clumisette aveuc les Trépassés... (p. 28)
>
> – Mamselle Javote... vous voyès bien que je ne pouvons pas faire d'alliage qui tianne pardevant le Tabellion aveuc une Paysanne qui est la fille d'un Paysan. Stapendant si vous avès de l'amiquié pour l'infection que j'ons pour vous, je vous prendrons pour sarvir la femme que j'espouserons, & vous sarés ma femme itout quand ma femme ne sera pas dans le ménage... (pp. 65-66)

La même incapacité de ménager les sensibilités de ses lecteurs se retrouve dans l'emploi de très nombreux jurons et autres expressions frappées de tabou:

> *bouffre de chien, fourche, jarné, jarni, jarniguié, jarnigoy, fique (ma), morguié, palsanguié, palsanguienne, parguié, parguienne, la peste m'étouffe, sacre, tatiguié, tredame.*

Nous nous trouvons devant un phénomène analogue lorsqu'il s'agit pour Jeannin de manipuler les différents degrés de formalité exprimés dans le lexique. Il semblerait que toutes les langues connaissent une hiérarchisation de leur lexique en mots à plus grande et à moindre valeur, les premiers étant affectés à des situations formelles et les seconds à des situations plus familières (voir Fasold 1984: 53). Plus une langue est 'développée' (selon l'expression de Ferguson 1968: 30-31), plus la place prise par son vocabulaire formel sera importante. La même notion est exprimée par Haugen (1972: 107) dans son expression 'élaboration des fonctions', qui comporte une expansion lexicale et syntaxique d'une langue lui permettant de remplir des fonctions au-dessus d'un simple vernaculaire oral. Haugen se rapproche ici de la distinction 'code restreint – code élaboré' de Bernstein (1971), le premier désignant les éléments linguistiques destinés à des situations plus ou moins publiques mettant en jeu des interlocuteurs n'appartenant pas au cercle immédiat du locuteur concerné (cp. la 'politesse négative' de Brown et Levinson), le second désignant les éléments réservés pour la plupart à son cercle d'intimes (cp. la 'politesse positive').

Le processus de codification lexicale entraîne la production de dictionnaires prescriptifs dont la triple fonction est d'arrêter l'inventaire des vocables considérés comme légitimes, de délimiter de façon explicite les sens des éléments lexicaux retenus, enfin d'attribuer à chaque vocable une valeur sociale et stylistique au moyen d'un système de marques d'usage tels *fam., pop., vulg., vx.* (voir Rey 1990). Les principes gouvernant la sélection des mots légitimes seront essentiellement arbitraires, axés qu'ils sont sur le comportement lexical des classes supérieures. Il en ira presque de même pour l'attribution de valeurs sociales et stylistiques aux vocables retenus: seront dévalorisés les lexèmes associés conventionnellement à des groupes sociaux peu prestigieux et à des contextes informels. Pour juger de la valeur stylistique et sociale que possédait à son époque le vocabulaire de Jeannot, nous avons pris comme point de référence le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762.

Parmi les mots non standard qui apparaissent dans ce *Dictionnaire*, quatre sont étiquetés 'vieux':

accoutumance ('coutume'), *bailler* ('donner' – 'Ce mot n'est plus guère en usage dans le discours ordinaire'), *bouter* (*se*) ('mettre (se)' – 'Ce mot est vieux et ne se dit que par le bas peuple et par les paysans'), *souvenance* 'souvenir'.

Cinq sont étiquetés 'bas' ou 'pop.':

dégobiller ('vomir'), *ébaubi* ('extrêmement étonné'), *se guéder* ('se soûler'), *gueule* ('bouche'), *sausser* ('tremper').

Nombreux sont ceux qui reçoivent la marque 'fam.':

batifoler, brandis (tout), branle, brinborions, croustiller, dà, damener, décliner (son nom), dégouaiser, drille, drolle, étoupes, godelureau, gogo (à), goutte (ne voir), oui-da, à par moi/ vous/ soi, partance, quasi, rable, se remplumer, tarabuster, tarrinée, trémousser, trigode, trimoussement.

Enfin, nous trouvons dans le texte une trentaine de mots qui n'avaient pas droit de cité dans l'usage formel des classes cultivées, et qui se voyaient exclus du *Dictionnaire*:

affiquer ('saisir, empoigner')
affiquiaux ('affiquets, parures de femmes')
bargignages ('manigances')
batifolages ('jeux folâtres')
cachotte ('cachette')
clusimette, clumisette (= *climusette, cligne-musette,* 'cache-cache')
consolement ('consolation')
coquarde ('chapeau')
corporance ('corpulence')
croquinole ('espèce de chiquenaude')
démourance ('maison')
désacoter (se) ('se séparer' (?))
doutance ('soupçon')
dres que ('dès que')
dret matin ('tôt le matin')
fignoleuse ('qui soigne sa toilette')
fin (adv.) ('complètement')
finace/ finaciere ('rusée')
fraicisseu ('fourbisseur' (?), 'metteur sur gage' (?))
godriole ('plaisanterie gauloise')
huriau (à) = *à hurhaut*? ('à contre-poil' (?))
jaunet ('pièce d'or')
maudisance ('médisance')
se nicher ('se caser')
parloter ('mener une conversation insignifiante')
plain de ('beaucoup de')
poil (au) ('très bien')
pourvoyance ('prévoyance')
rebouter ('remettre')
signifiances ('signes, indications')
soulageance ('soulagement')
stapendant ('cependant')
tantinet ('peu')
tranpeux (de filles) ('séducteur')
tretous ('tous')
valisance, valicence ('valeur')

4.0 CONCLUSION

Nul ne prétendrait que les *LM* offrent à l'historien de la langue une représentation réaliste du vernaculaire parisien tel qu'il était parlé au milieu du XVIIIe siècle. Les variantes non standard que nous y trouvons ont beau être authentiques, la sélection de ces variantes et la fréquence avec laquelle elles apparaissent dans le texte sont très déformées en faveur de stéréotypes traditionnels et de formes stigmatisées par l'idéologie normative. C'est un texte littéraire qui cherchait à ridiculiser en même temps les néo-lettrés et les personnes incultes dont la langue parlée se situait en dehors de la norme. Certaines des formes que nous y trouvons étaient ridicules parce qu'elles n'avaient pas leur place dans la langue écrite, d'autres parce qu'elles étaient déplacées dans la bouche de personnes bien élevées. En réunissant sous la plume de Jeannot les formes les plus stigmatisées, l'auteur a produit en effet un 'monstre' sociolinguistique. Mais ce monstre ne laisse pas moins d'être instructif.

Il ne s'agit pas d'assortir ce vernaculaire fictif à quelque vernaculaire réel. Le vieux vernaculaire de Paris n'a jamais existé sous une forme pure et homogène: faisant partie d'un continuum stylistique allant du vulgaire au précieux et d'un continuum sociolinguistique allant des harengères des Halles aux grandes dames de la haute bourgeoisie, il a toujours été caractérisé par une grande variabilité. Le terme 'vernaculaire', comme l'expression 'patois de Paris', ne correspond à aucune réalité linguistique concrète et objective, mais renvoie plutôt à un ensemble abstrait de 'normes', dont la force varie selon la structuration sociale de la communauté linguistique en question, et qui ont pour effet essentiel d'entraîner les locuteurs dans le sens contraire de celui des normes de la langue standard et du 'bon usage'.

Dans la mesure où l'auteur nous offre un personnage dont le comportement linguistique prenait le contre-pied des principes émis par l'idéologie normative – tant sur le plan de l'écrit que sur celui de l'oral – son texte permet implicitement de cerner la signification sociale d'un grand nombre de variantes linguistiques. Certaines variables (surtout phonétiques et morphologiques) ont dû se corréler assez bien à la stratification sociale de la ville, tandis que d'autres (surtout syntaxiques et lexicales) devaient se corréler davantage aux situations de communication. C'est ici que nous trouvons son intérêt principal.

Il s'agit, bien entendu, des perceptions d'un seul auteur. Dans notre tentative de reconstituer la langue parlée au XVIIIe siècle, nous devons les rapprocher de renseignements glanés auprès d'autres sources, aussi

nombreuses que possible. Mais il n'en reste pas moins vrai que les *LM* constituent un document linguistique significatif, présentant une large gamme de formes vernaculaires, allant de la phonétique à la pragmatique en passant par la morphologie et la syntaxe, qui dépasse de loin le petit échantillon de parisianismes conventionnels que nous trouvons dans d'autres documents de la même époque (la littérature poissarde par exemple), que Brunot (*HLF* 10.1: 269) dénonce sans doute à juste titre comme étant d'un intérêt linguistique très limité.

Université de Newcastle. Anthony LODGE

Références

Bell, A. 1984. Language style as audience design. *Language in Society* 13: 145-204.

Bernstein, B. 1971. *Class, Codes and Control.* Londres: Routledge & Kegan Paul.

Branca-Rosoff, S. et Schneider, N. 1994. *L'Écriture des citoyens*; Paris: INALF (Klincksieck).

Brown, P. et Levinson S.C. 1987. *Politeness.* Cambridge: Cambridge University Press.

Brunot, F. 1966. *Histoire de la langue française* (nouvelle édition). Paris: A. Colin.

Bynon, T. 1977. *Historical Linguistics.* Cambridge: Cambridge University Press.

Carrier, H. 1982. *La Fronde. Contestation démocratique et misère paysanne. 52 mazarinades.* Paris: EDHIS.

Coustelier, A.-U. 1750. *Les Lettres de Montmartre.* 'Londres'.

Dauzat, A. 1946. *Les Patois.* Paris: Delagrave.

Deloffre, F. 1961. *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps.* Paris: Les Belles Lettres.

Dubuisson, P. et Simoni-Aurembou, M.-R. 1991. Französisch: Areallinguistik III. Zentrale Dialekte. *In*: G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik.* Tübingen: Niemeyer. V, I: 637-653.

Fasold, R. 1984. *The Sociolinguistics of Society.* Oxford: Blackwell.

Ferguson, C. 1968. Language development. In: Fishman, J., Ferguson, C. and Das Gupta, J. (eds.), *Language Problems of Developing Nations.* New York: Wiley, pp. 27-36.

Finnegan, E. et Biber, D. 1994. Register and social dialect variation: an integrated approach. In: Biber, D. and Finnegan, E. (eds.), *Sociolinguistic Perspectives on Register.* Oxford: Oxford University Press, pp. 315-347.

Fouché, P. 1967. *Morphologie historique du français. Le verbe.* Paris: Klincksieck.

Grente, G. *et al.* 1960. *Dictionnaire des lettres françaises: le Dix-Huitième siècle A.-K.* Paris: Fayard, pp. 352-3.

Haugen, E. 1972. Dialect, language, nation. In: Pride, J.B. and Holmes, J. (eds.) *Sociolinguistics.* Harmondsworth: Penguin, pp. 97-111.

Joseph, J. E. 1987. *Eloquence and Power.* London: Pinter.

Jouhaud, C. 1985. *Mazarinades: la Fronde des mots.* Paris: Aubier.

Labov, W. 1972. The study of language in its social context. In: Pride, J.B. and Holmes, J. (eds.), *Sociolinguistics.* Harmondsworth: Penguin, pp. 188-202.

Landy-Houillon, I. (éd.) 1992. *Grammaire des fautes et français non conventionnel.* Paris: Presses de l'École Normale Supérieure.

Lathuillère, R. 1984. Pour une étude de la langue populaire à l'époque classique. In: *Mélanges de langue et littérature médiévales offerts à Alice Planche.* Nice: Centre d'Études Médiévales et Paris: Les Belles Lettres, pp. 278-286.

Lodge, R. A. 1991. Molière's peasants and the norms of spoken French. *Neuphilologische Mitteilungen*, 92: 465-499.

Lodge, R. A. (à paraître). Stereotypes of vernacular pronunciation in 17th-18th-century Paris. *Zeitschrift für Romanische Philologie.*

Milroy, J. et L. 1985. *Authority in Language.* London: Routledge and Kegan Paul.

Milroy, J. 1992. *Linguistic Variation and Change.* Oxford: Blackwell.

Moreau, C. 1850-1. *Bibliographie des Mazarinades.* Paris: Société de l'Histoire de France.

Nisard, C. 1872. *Étude sur le langage populaire.* Paris: Franck.

Obelkevitch, J. 1987. Proverbs and social history. *In*: P. Burke et R. Porter (éds.). *The Social History of Language.* Cambridge: CUP, pp. 43-72.

Pope, M.K. 1952. *From Latin to Modern French*: Manchester: Manchester University Press.

Rey, A. 1990. Les marques d'usage et leur mise en place dans les dictionnaires du XVIIe siècle: Le cas Furetière. *Lexique* 9: 17-29.

Rivarol, A. 1784. *Discours sur l'Universalité de la langue française*, éd. H. Juin, Paris: Belfond.

Roche, D. 1982. *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra Compagnon Vitrier au XVIIIe siècle.* Paris: Montalba.

Rosset, T. 1911. *Les Origines de la prononciation moderne, étudiées au XVIIe siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne.* Paris: A. Colin.

Saville-Troike, M. 1989. *The Ethnography of Communication.* Oxford: Blackwell.

Seguin, J.-P. 1992. 'L'ordre des mots dans le Journal de J.-L. Menetra', In: Landy-Houillon 1992: 29-37.

Stimm, H. 1980. *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch. ZFSL, Beiheft 6.* Wiesbaden: Franz Steiner.

Thurot, C. 1881. *De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après le témoignage des grammairiens.* Paris: Imprimerie Nationale.

Valdman, A. 1982. 'Français standard et français populaire: sociolectes ou fictions?' *French Review* 56: 218-227.

Valli, A. 1984. Changements de norme, décalages grammaticaux et représentations du français parlé: l'exemple du *Télémaque travesti* de Marivaux. *Recherches sur le français parlé*, 6: 7-23.

Wüest, J. 1985. Le patois de Paris et l'histoire du français. *Vox Romanica*, 44: 234-258.